
ZEP - éducation prioritaire

[1]

Janvier 2015 - **EN INDRE ET LOIRE : PAS DE SORTIES MAIS PAS D'ENTREES NON PLUS !**

LES ECOLES DU SANITAS DE TOURS RESTENT EN REP MAIS NE PASSENT PAS EN REP+ !??

- Le SNUippFSU37 (Paul AGARD) a participé aux groupes de travail à l'IA, au rectorat et au CTA du 8 décembre.
- Les écoles de JOUE La RABIERE et de ST PIERRE DELCOURT passent en REP+ et les écoles de JOUE L'ARCHE DU LUDE restent en REP..
- Les situations du collège et des écoles STALINGRAD de ST PIERRE des CORPS ont évolué rapidement positivement avec un maintien en REP.
- Il n'en était pas de même pour les 4 écoles du SANITAS de TOURS. En effet, en l'absence de collège de rattachement, ces écoles qui devraient passer en REP+ risquent de sortir de l'éducation prioritaire! Cette situation n'est pas envisageable et nous l'avons indiqué au rectorat.
- Le SNUippFSU37 a contacté les écoles pour leur proposer une première intervention sous la forme d'un courrier. Le SNUippFSU national est intervenu en direction du ministère. Lors d'un groupe de travail fin novembre au rectorat, le SNUippFSU (Paul AGARD) est intervenu en indiquant que seul un maintien en REP était envisageable pour ces écoles, aucune autre solution proposée par l'administration n'est possible.
- Lors du CTA du 8 décembre, Mme le Recteur a indiqué maintenir les 4 écoles en REP par un rattachement administratif avec le collègue d' Arche du Lude de JOUE ou de Stalingrad de ST PIERRE.

Pour le SNUippFSU37, il s'agit d'une avancée extrêmement importante pour les élèves et les équipes. Néanmoins, se pose la question du classement en REP+ qui aurait dû être accordé.

Nous poursuivons nos interventions sur ce point. Le SNUippFSU37 est aussi intervenu pour demander l'entrée de nouveaux secteurs (comme le quartier des Fontaines) dans la nouvelle carte des REP.

De nombreux départements perdent des moyens et se mobilisent dont le LOIRET et l'Eure et Loir.

LE SNUippFSU a décidé de donner une ampleur nationale à ces mobilisations lors de la journée du 17 décembre 2014 (jour du CTM).

POUR Y PARTICIPER NOUS CONTACTER snu37@snuipp.fr [2]

14 novembre 2014

Education prioritaire INDRE ET LOIRE

Suite à la demande du SNUippFSU, Groupe de travail départemental lundi 10 nov :

le SNUipp-FSU37 y est intervenu pour que la cartographie se fasse à partir des besoins du terrain et non à partir d'une enveloppe contrainte.

[Compte rendu du groupe de travail 37.](#) [3]

[Compte rendu du CTA.](#) [4]

Partout en France, les enseignants et les parents se mobilisent avec le SNUipp-FSU, pour conserver ou obtenir les moyens alloués par le classement en REP. Florilège

Enseignantes et enseignants des écoles, des collèges et parents d'élèves sont mobilisés avec le SNUipp-FSU pour conserver ou obtenir les moyens alloués par le classement en REP. Pour les familles, qui vivent dans des conditions difficiles, le non-classement en éducation prioritaire serait vécu comme un abandon, alors que notre école est marquée par une forte corrélation entre échec scolaire et origine sociale défavorisée. Pour les enseignants, il s'agit bien d'obtenir ou de conserver les moyens nécessaires dans la lutte contre les difficultés de leurs élèves. Il s'agit de justice sociale : donner plus à ceux qui ont moins et aider notre école à réduire ses insupportables inégalités. Le ministère doit l'entendre.

Une concertation nationale, sous la forme d'un Comité technique ministériel, [consacrée à l'éducation prioritaire a été obtenue par le SNUipp-FSU](#) [5]. Elle se tiendra mi-décembre et devra traiter de toutes les situations difficiles qui n'ont pas été prises en compte. Pour cela, une dotation supplémentaire s'impose pour ne laisser aucune école en situation difficile sur le bord du chemin.

URL source: <https://www.snuipp37.fr/snu2/janvier-2015-rep-indre-loire>

Liens

[1] <https://www.snuipp37.fr/snu2/janvier-2015-rep-indre-loire>

[2] <mailto:snu37@snuipp.fr>

[3] http://snuipp37.fr/snu2/sites/default/files/files/snu/2016-2017/dossiers/education_prioritaire/groupe_de_travail_carte_des_rep.pdf?613

[4] http://snuipp37.fr/snu2/sites/default/files/files/snu/2016-2017/dossiers/education_prioritaire/education_prioritaire.pdf?995

[5] <http://www.snuipp.fr/Education-prioritaire-la-ministre>